



FICHE 03

CADRE DE VIE

Engagés
POUR LE
PLESSIS-BOUCHARD
SÛR SOLIDAIRE DURABLE

*Environnement, logement, loisirs, commerces...
Tout est lié. Nous entendons préserver le cadre de vie
si spécifique du Plessis-Bouchard.*

Préserver la Plaine au Plessis

Malgré de fortes pressions administratives, foncières et économiques, nous avons réussi à préserver un véritable poumon vert, apprécié des Plessis-Bucardiens. Nous continuerons d'y consacrer toute notre énergie et notre capacité d'innovation pour maintenir cette politique avec constance.

► **Préserver les surfaces agricoles et naturelles**, catégorisées A et N dans le Plan local d'urbanisme (PLU) et contrer tout projet qui pourrait réduire ces surfaces. C'est une priorité absolue !

► **Créer des conditions favorables aux activités agricoles**, en partenariat avec Val Parisis, la Région et les acteurs des filières : pérennisation du maraîchage, intégration des agriculteurs à des circuits durables et rémunérateurs, développement des circuits courts (organisation, communication auprès des habitants...), accompagnement vers la réduction de l'usage des pesticides.

► **Renforcer le rôle environnemental de la coulée verte**, maillon essentiel de la trame verte et de la préservation de la biodiversité, en lien avec la Région.

► **Développer les usages de loisirs et la découverte du patrimoine naturel** dans la Plaine : parcours de santé, extension des jardins familiaux, actions de sensibilisation.

► **Aménager une piste cyclable** reliant le Plessis-Bouchard à la piscine Aquaval (Val Parisis).



Esquisse de la future aire de jeux

Développer la nature en ville

Grâce aux actions déjà engagées, notre commune a obtenu le renouvellement du label « Territoire Engagé pour la Nature », une reconnaissance importante. Le verdissement de nos projets nous permettra de bénéficier de subventions élevées (Voir p2).

► **Aménager l'espace pollinisateur** (près du restaurant scolaire) et l'ouvrir aux écoles, accueils de loisirs, SMJ et associations. En concertation avec les enseignants, nous étudierons la création d'une Aire éducative terrestre, un espace géré de manière participative par les élèves, inscrit dans la démarche écocitoyenne de nos écoles.

► **Réaménager le parking du centre culturel**, en le désimperméabilisant et en le végétalisant, parallèlement à sa fermeture nocturne.

► **Étudier la revalorisation du parc Yves Carric** pour enrichir la diversité végétale et améliorer les usages de loisirs (Ex : installation de tables de jeux).

► **Étendre la végétalisation des cours d'école.**

► **Végétaliser et fleurir le cimetière.**

► **Réaménager et stabiliser le « terrain d'ébats »** près du gymnase pour favoriser les pratiques sportives en libre accès, notamment pour les jeunes.

► **Poursuivre l'entretien des espaces verts** sans produits phytosanitaires, et fleurir la ville en privilégiant les espèces locales et résistantes.

► **Voiries** : poursuivre la réfection des rues (Marcel Clerc, Victor Hugo, Verdun, Dr Roux, F. Gaillardet, Jules Voisin...) et revoir le partage de la chaussée pour mieux intégrer les mobilités douces (vélos, piétons, trottinettes).

Nouvelle aire de jeux !

Nous allons créer une aire de jeux végétalisée et arborée près de l'école élémentaire rue Guillaumie. Ce projet améliorera l'attente à la sortie des classes et apportera plus de verdure dans le quartier Est. Les aménagements seront conçus en concertation avec les habitants.

De nombreuses actions s'inscrivent dans la continuité du mandat de Gérard Lambert-Motte.

En vert : les actions nouvelles - Autres fiches à suivre...

Comment financer les projets ?

Notre programme est ambitieux. Pour le réaliser sans augmenter la fiscalité, nous pourrons compter sur les compétences et les réseaux des membres de notre liste, notamment pour solliciter l'appui financier de structures partenaires. Nous combinerons plusieurs leviers :



Une gestion rigoureuse.

Une solide ingénierie de projet et une stratégie de contractualisation, pour mobiliser des subventions pouvant atteindre 80 % : Fonds Vert, Contrat territorial du SAGE-CEVM¹, CRTE², aides du Département et de la Région.

L'accompagnement technique de l'ARB³, accessible grâce au label Territoire Engagé pour la Nature.

La réponse à des appels à projets (ADEME, OFB, Région...) ainsi qu'à des dispositifs participatifs.

Une collaboration renforcée avec le CAUE 95, pour bénéficier de son expertise à budget maîtrisé.

1. Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Crout-Enghien-Vieille Mer
2. Contrat de relance et de transition écologique
3. Agence régionale de la biodiversité

Commerce

► **Soutenir le commerce de proximité :** favoriser l'installation de commerces utiles et de qualité, renforçant l'attractivité de nos quartiers, en coopération avec les porteurs de projets et les commerçants.

► **Valoriser nos commerçants :** création d'une **Fête des Commerçants** annuelle pour encourager la consommation locale.

► **Entretenir l'esprit convivial de notre marché :** poursuivre son développement comme lieu de rencontre, de qualité et de lien intergénérationnel.



Opter pour un urbanisme qualitatif et durable

Construire en Île-de-France est une nécessité, notamment pour répondre à l'obligation légale de 25 % de logements sociaux fixée par la loi SRU. Pour autant, **nous privilégierons une évolution maîtrisée, qualitative et pleinement intégrée à l'identité de notre commune.**

Notre objectif est clair : accompagner les besoins des habitants tout en veillant à ce que la croissance démographique reste mesurée. **Pas question de 'bétonner' !**

► Sanctuariser le caractère « village » du centre-ville,

en lien étroit avec les riverains : renforcer la charte architecturale pour la rendre plus prescriptive, préserver le patrimoine singulier (façades de caractère, anciennes portes de ferme), soutenir les propriétaires grâce à un dispositif d'aide à la rénovation...



Une étude préalable sera le socle d'un plan d'action co-construit avec les habitants.

► Favoriser la mixité sociale,

en proposant une diversité de types de logements permettant un véritable parcours résidentiel pour tous les profils d'habitants (jeunes, familles, seniors).



Les nouveaux programmes continueront d'intégrer 30 % de logements sociaux.

► Poursuivre une politique du logement qualitative et durable :

privilégier des constructions de faible hauteur (actuellement plus basses que dans les villes voisines), promouvoir l'habitat basse consommation, favoriser l'utilisation des matériaux durables, inciter les promoteurs à intégrer l'intérêt général (espaces verts, solutions de stationnement...) et préserver la ressource en eau grâce à l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

Mais aussi...

► **Énergies renouvelables :** renouveler le parc automobile communal en électrique, privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables dans les nouveaux projets.

► **Continuer la lutte contre les nuisances aériennes.**

► **Développer les projets de valorisation des biodéchets, recyclage et réutilisation** en collaboration avec le syndicat Emeraude.

► **Réaliser un diagnostic de performance énergétique** sur les bâtiments publics, pour se conformer au « décret tertiaire » visant la neutralité carbone en 2050.

